

L'ÉCHO DES COTEAUX

MAI 2020

Saint-Amant-Tallende



**NAISSANCE DE RUBEN
À SAINT-AMANT-TALLENDE**



En ces périodes de « tumulte » le mode de communication le plus rapide entre nous et vous est

la page Facebook de la municipalité :

Ville de Saint-Amant-Tallende



Nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie :

Accueil du public :
Lundi et Mercredi 14h-18h
et samedi 9h-12h

Accueil téléphonique :
du lundi au samedi de
9h à 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
NATHALIE GUILLOT,
MAIRE

COORDINATION :
AGNÈS EVRARD,
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :
IMPRIMERIE DECOMBAT
25 RUE G. CHARPAK
ZONE DES MONTELS III
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS
Tiré à
1 050 exemplaires



Édito



Voilà un premier bulletin de notre nouvelle mandature d'élus bien particulier...

Après les élections municipales de mars 2020, la liste que je conduisais « Saint-Amant, naturellement ! » a été élue. Toutefois, compte tenu de l'épidémie de coronavirus présente, nous n'avons pas pu nous réunir pour élire le Maire et les Adjointes. Aujourd'hui, c'est « l'ancienne équipe » qui est encore élue, mais j'ai surtout la chance de bénéficier aussi bien de l'aide des « anciens élus » que des « nouveaux élus », selon les sollicitations !

A Saint-Amant-Tallende, comme sur tout le territoire français, notre vie a été bouleversée par l'arrivée d'un virus. Un ennemi invisible contre lequel le seul moyen de lutter aujourd'hui est le confinement de la population. Et c'est bien là que nous mesurons notre difficulté, individuelle et collective, à avoir une vie sociale moins dense, à ne pas aller au travail, à ne pas pouvoir scolariser les enfants ou aller rendre visite à nos aînés...

C'est aussi dans ce moment de repli que nous avons pu apprécier à sa juste valeur la qualité de vie dans notre village : la présence des commerces et services pour « effectuer des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées », la nature à deux pas pour nous permettre « les petites sorties autorisées d'une heure »... et oui, quelle contrainte de remplir une attestation chaque fois que nous devons sortir pour justifier notre déplacement. C'est justement par cette contrainte que chacun a pu se sentir impliqué dans la lutte contre le coronavirus.

A l'heure où j'écris cet édit, le « déconfinement » est annoncé pour le 11 mai avec encore de très nombreuses incertitudes. Le travail reprend pour quelques-uns d'entre nous, le télé-travail se poursuit pour d'autres, le retour des enfants à l'école est une vraie question, bref, que de bouleversements dans nos quotidiens !!!

Nous nous sommes employés à respecter scrupuleusement au niveau communal les préconisations qui ont été faites. Aussi, les chantiers et travaux divers ont pris du retard, voire n'ont pas avancé. C'est ainsi, n'ayons pas de regrets, nous nous devons et je me devais de faire respecter les consignes de confinement et de montrer l'exemple avec nos services communaux.

Notre bulletin communal se trouve bouleversé dans son contenu avec cette pandémie, pas d'activités associatives ni de réunions possibles, mais nous avons su trouver plein d'informations à vous transmettre pour ne pas changer le rythme de ce fil d'actualité qui nous lie à nos habitants, et qui paraît 3 fois par an.

Je vous souhaite à tous un très beau printemps, plein de petits bonheurs du quotidien, de petits riens, mais qui nous ont tant manqué durant ces 2 mois de confinement strict.

Prenez soin de vous, prenons soin de nous !

Le Maire
Nathalie Guillot



État civil

Naissances :

- **DESSAINT Mila**
née le 02 février 2020 à Clermont-Ferrand
- **PRIMATESTA Roméo** né le 12 février 2020 à Beaumont
- **VIDALLE Aglaé** née le 24 mars 2020 à Clermont-Ferrand
- **ROQUESSALLANNE Ruben**
né le 29 mars 2020 à Saint-Amant-Tallende
- **DEUNIER Marcus** né le 15 avril 2020 à Beaumont
- **TABARDIN Lola** née le 16 avril 2020 à Clermont-Ferrand

Décès :

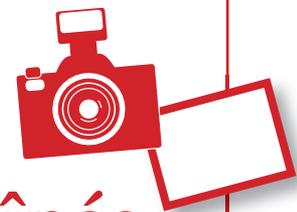
- **PAULHAN Michèle** veuve **MARQUET**
décédée le 23 novembre 2019
- **GIDON Josette** épouse **MEIGNAL**
décédée le 15 décembre 2019
- **ARTHUIS Roger** décédé le 8 décembre 2019 (EHPAD)
- **AVEL Claudette** épouse **VAN DER HEYDEN**
décédée le 14 décembre 2019
- **MYOT Irène** veuve **FAVY**
décédée le 17 décembre 2019 (EHPAD)
- **MURAWSKI Kazmiera** veuve **COMMAUX**
décédée le 27 décembre 2019 (EHPAD)
- **COURTINE Vitaline** veuve **CHALLET**
décédée le 1^{er} janvier 2020 (EHPAD)
- **GODDE Yves** décédé le 1^{er} janvier 2020 (EHPAD)
- **COSTE Marie** veuve **ALLÈS**
décédée le 9 janvier 2020 (EHPAD)
- **MERCIER Paulette** veuve **BROUSSE**
décédée le 15 janvier 2020 (EHPAD)

- **BONNOT Yvette** veuve **BOUGÉ**
décédée le 16 janvier 2020 (EHPAD)
- **PLADYS Fernande** veuve **ALLEGRAZINI**
décédée le 21 janvier 2020 (EHPAD)
- **VESPÉRINI Marie** veuve **QUENISSET**
décédée le 23 janvier 2020 (EHPAD)
- **PONCELET Jacqueline** veuve **MURAT**
décédée le 7 février 2020 (EHPAD)
- **OSMONT Yvonne** veuve **SAUVAIRE**
décédée le 10 février 2020 (EHPAD)
- **BAPT Georgette** veuve **MONESTIER**
décédée le 12 février 2020 (EHPAD)
- **BONNAUD Camille**
décédée le 16 février 2020 (EHPAD)
- **ROCHE André** décédé le 16 février 2020 (EHPAD)
- **GOURSON Gervaise** veuve **CHAURAT**
décédée le 21 février 2020 (EHPAD)
- **POULLAOUÉC Joseph**
décédé le 21 février 2020 (EHPAD)
- **LAYGUE Thérèse** veuve **BAYET**
décédée le 27 février 2020 (EHPAD)
- **VIGUIER Jeannine** veuve **VOUTE**
décédée le 4 mars 2020 (EHPAD)
- **FLEURY Jeannine** veuve **TOURET**
décédée le 4 avril 2020 (EHPAD)
- **VERDIER Régine** épouse **VILLENEUVE**
décédée le 10 avril 2020
- **CHAMBON Paul** décédé le 19 avril 2020

Il est à noter qu'aucun décès lié au Covid-19 n'est à déplorer sur la commune.



Goûter - photos pour nos aînés



Il y a des journées d'automne qui peuvent paraître un peu longues pour nos aînés. C'est pourquoi la municipalité et le CCAS de Saint-Amant-Tallende ont proposé aux aînés le 25 novembre un après-

midi de rencontres et d'échanges face à la projection de photos et vidéos.

Serge Touret, président de l'association « Histoire et Patrimoine » a offert plusieurs vidéos concernant l'histoire de Saint-Amant-Tallende, notamment concernant les fêtes viticoles du village et les rencontres Saint-Verny dans les années 50, mais aussi dans les années 70. Les personnes présentes ont ainsi pu revoir et reconnaître amis ou famille, devantures... de leur jeunesse !

Ensuite, ont été projetées plusieurs séries de photos concernant l'année passée par les aînés : le repas de début d'année, la sortie d'été au Puy en Velay, les cours de gym séniors... La séance a été terminée par la projection de photos et une vidéo de la commune prises par drone.

Un goûter a été offert afin de continuer les discussions et prolonger ce moment de convivialité, bien apprécié par la cinquantaine de personnes présentes.



Ma commune au naturel



Gâce à l'engagement et au travail réalisé par l'équipe municipale et les agents, Saint-Amant-Tallende a reçu le prix de « la première participation réussie » pour la catégorie ville de 1000 à 2999 habitants à l'occasion de la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu le 5 décembre dernier à Orcines.

La ville s'est engagée dans cette démarche pour offrir un cadre de vie agréable et s'engage ainsi à prendre en compte les enjeux écologiques, pour le bien-être et la santé de tous.

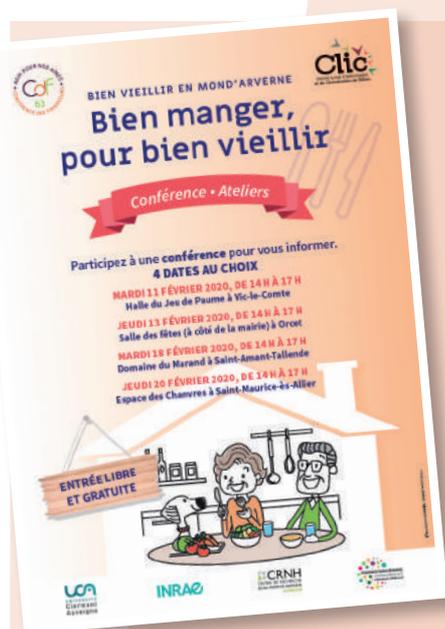
Le jury a, en ce sens, été accueilli pour une visite de Saint-Amant-Tallende par Nathalie GUILLOT, maire et par un agent des services techniques particulièrement en charge des espaces verts et naturels. Ils ont conduit la



délégation de jurés à travers le bourg, le « pré de sœurs » avec sa tonte différenciée et enfin le secteur naturel du Pont de la Monne... et ont présenté leurs projets, la façon d'appréhender l'entretien de ces espaces verts, mais surtout leur envie du bien vivre ensemble, dans un lieu agréable et chaleureux.

Le Conseil Départemental accompagne les communes à travers ce label à progresser dans cet effort collectif, car les particuliers ne sont pas moins concernés, pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants. Saint-Amant-Tallende est très fière d'avoir obtenu cette reconnaissance.

Lors de ce prix la commune a gagné un bon d'achat chez un pépiniériste qui a été offert à l'EHPAD afin que ces plantes bénéficient à tous les résidents et soignants, c'est cela aussi la « commune au naturel » !



Conférence bien manger pour bien vieillir

Une conférence a été organisée par le CLIC de Billom et la Communauté de Communes Mond'Arverne Communauté le 18 février 2020 au domaine du Marand. Le thème était « Bien manger pour bien vieillir », moment d'information puis d'échanges avec des ateliers.

La conférence était notamment animée par un chercheur en nutrition. Les ateliers ont été préparés par six étudiantes en licence et master nutrition et l'Education Physique et Gymnastique Volontaire (EPGV) avec qui la commune a déjà un partenariat via les cours de gym sénior deux fois par semaine et qui rencontrent un beau succès. Avoir donc une bonne hygiène de vie !



Groupe de gym sénior



Vœux du Maire

Dans le respect des traditions, Nathalie GUILLOT, maire et les conseillers municipaux de Saint-Amant-Tallende ont convié mardi 14 janvier 2020 à la salle polyvalente Jacques Pignol, les habitants pour la cérémonie des vœux.

Le Maire a fait la rétrospective de l'année passée et étant en période électorale, elle a déclaré « Bien vivre à Saint-Amant-Tallende est mon vœu le plus cher, l'annonce des projets en cette période sera brève ». Année particulière puisque Nathalie GUILLOT est revenue sur les élections qui se sont déroulées début 2019 et celles à venir en 2020.



Ferdy GALLAIS

Il est important de faire des choses, et de le faire savoir ! Un de nos bons relais de communication sont les articles qui peuvent paraître sur le journal local La Montagne. Ces dernières années la municipalité, mais aussi les associations, les commerçants... ont eu le plaisir de travailler et collaborer avec Ferdy GALLAIS, notre chère correspondante. Nous apprécions sa sympathie, sa disponibilité, son sourire et sa plume. Nous avons eu à cœur de l'accueillir à la Mairie pour un pot de l'amitié afin de la remercier et de lui souhaiter une vie agréable et paisible dans sa région d'origine où elle a choisi de se ré-installer.

Notre nouveau correspondant est Christian BASCLE avec lequel nous avons déjà convenu de collaborer selon les mêmes bons principes.

Les élus ont fait le choix de cette salle afin de faciliter les échanges, ce qui a été le cas car de nombreux habitants, représentants d'associations, commerçants, élus de communes voisines... ont passé la soirée à discuter.



Chèvres

La municipalité a fait le choix de reconduire la « location » des chèvres sur deux zones du village : près du Pont de la Monne et vers le Pré des Sœurs. Elles sont là pour l'entretien de ces parcelles mais aussi et surtout pour apporter à tous un bon prétexte de sortir pour aller les voir. Nous avons eu le témoignage de nombreuses personnes qui apprécient leur voisinage, le fait de pouvoir y emmener enfants et petits-enfants, et aussi de pouvoir y trouver là des voisins avec qui parler; voir des enfants, les nourrir (avec du pain sec exclusivement)... et tout cela à moins d'un kilomètre, donc elles contribuent au bien vivre ensemble !



Repas des aînés



Nathalie GUILLOT, Maire de Saint-Amant-Tallende, et l'ensemble du conseil municipal ont convié dimanche 9 février les habitants de plus de 67 ans à un repas préparé avec soins par les équipes du Marand.

Ce moment convivial et chaleureux est l'occasion pour les élus d'échanger avec les aînés mais aussi et surtout pour que ceux-ci puissent profiter d'une sortie dans un cadre agréable et qu'ils bénéficient d'un repas de fête.

Les invités, (habitants et résidents de l'EHPAD accompagnés par les animatrices) ont pu parler, échanger mais aussi danser. **Un très bon moment.**



Distribution AMAP et ouverture des illuminations

Le 10 décembre 2019, le coup d'envoi des illuminations de Noël a été donné en début de soirée par Nathalie GUILLOT, maire de Saint-Amant-Tallende, sur la place de la Mairie. Une projection lumineuse en façade du bâtiment, des décors construits par les employés communaux et peints par les écoliers du groupe scolaire et des résidents de l'EHPAD ont décoré les trottoirs de la rue principale.

De plus, sur le parvis de la Mairie, se tenait la distribution d'hiver organisée par l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) pour la 2^{ème} année. Afin de sensibiliser le public au zéro déchet et au vrac, à l'initiative de la Municipalité, des sacs en tissu réutilisables à souhait, confectionnés par les deux associations de couture de la commune étaient vendus. Les bénéfices ont été distribués au profit de la coopérative de l'école, de l'EHPAD afin de dynamiser les activités et enfin de la ludothèque.

La commune a ainsi été labellisée « Zéro déchet » pour la participation de ses commerçants à cette action et a fait l'objet d'un reportage diffusé sur France 3.

La municipalité a souhaité animer cette soirée par la venue du conteur, chanteur et joueur d'orgue de Barbarie Titi la Rengaine afin de faire de ce moment un joyeux moment de convivialité.





Commémoration du 8 Mai

Entre 1975 et 1981, la France n'a plus commémoré le 8 mai 1945. Cette décision de Valéry Giscard d'Estaing, était motivée par son attachement à la construction européenne. Dès son arrivée au pouvoir, François Mitterrand rétablit le 8 mai en tant que jour férié commémoré.

Dans les trois communes de Saint-Saturnin, Saint-Amant-Tallende et Tallende il est coutume d'organiser en alternance la cérémonie et le défilé avec la caserne de Sapeurs-Pompiers et de mutualiser la venue de la fanfare.

Pour cette année exceptionnelle, où le 8 mai se trouve en période de confinement, où il est recommandé à toute personne de rester chez soi, les maires des trois communes ont pris la décision ne pas faire de cérémonie afin d'être cohérents avec les annulations de tout rassemblement. Afin de commémorer la victoire du 8 mai 1945 et de ne pas oublier, les trois communes paviseront néanmoins les édifices publics.

Un peu d'histoire

Ce jour là, le 28 juillet 1944 !

Deux jeunes hommes se trouvent dans le haut de la place Darteyre. Un bruit de moteur attire leur attention : c'est une traction Citroën qui descend de la Poste. Ils s'avancent pour accueillir ces collègues venus sans doute d'un autre maquis. Mais si les occupants qui jaillissent du véhicule portent un béret comme eux, c'est celui orné de l'insigne de la Milice !

Rapidement maîtrisés, ils se retrouvent bras en l'air et dos au mur de la maison du maire (2 rue Pascal) sous la menace des armes des miliciens. Profitent-ils d'un instant d'inattention de leurs geôliers ? Leur décision est prise, ils s'élancent chacun de leur côté.

Les miliciens ouvrent le feu sur les fuyards. Celui qui s'enfuit par la rue du Crest reçoit une balle sans être rattrapé, il peut rejoindre son village. L'autre s'engouffre dans la rue de l'Enfer (réputée froide en hiver ?). Atteint par une rafale, il s'écroule à une trentaine de mètres du début de la rue. Quels furent ses derniers instants ? Pour certains, il est achevé sur place, pour d'autres, il agonise un long moment, les miliciens interdisent de lui porter assistance, son sang s'écoule dans le caniveau de la rue qui porte maintenant son nom.

Le docteur Joseph Pigheon, maire, enregistre ainsi le décès au registre d'état civil à la date du jour : *A treize heures est décédé rue de l'Enfer à Saint-Amant-Tallende un individu de sexe masculin, dont l'identité n'a pu être établie d'une façon certaine. Le signalement et la photographie correspondent à ceux de la carte d'identité trouvée sur le cadavre qui portait les mentions suivantes : Chouvy Jean Victor, employé, demeurant à Vic Le Comte, né le 19 mai 1921 à Vic Le Comte, fils de Antoine Chouvy et de Louise Pomérol, français, taille 1 m 69, cheveux châtain, yeux marrons, front moyen, nez rectiligne, menton rond.*

Il s'agissait de faux papiers ainsi que beaucoup de maquisards portaient sur eux. Un jugement du tribunal civil de Clermont, en date du 31 octobre 1944, remplace



les mentions d'identité par Léger Adrien Gauthier né le 20 octobre 1920 à Vic Le Comte, fils de Félix Gauthier et de Françoise Fournier, domicilié à Vic Le Comte, forgeron, et marié avec Rolande Bureau.

Pendant ce temps, la triste nouvelle se répand dans le village : les miliciens sont là ! Ils viennent d'arrêter deux jeunes ! Le sang de Marie ne fait qu'un tour. Elle abandonne sa place dans la salle d'attente chez le dentiste et remonte en courant chez elle, place de la grande fontaine, prévenir son fils Jean. Ce dernier détale pour se cacher dans la cabane du jardin de la rue des fontaines. Mais au croisement de cette dernière rue, la milice l'arrête. Le carnet du maquis qu'il a dans sa poche est fatal à Jean Chanet. Avant de le transférer en détention à Clermont, avenue Georges Clémenceau, les miliciens le conduisent à la Poste pour le délester de l'argent de son livret postal, ce à quoi M. Lefaure, receveur, s'oppose formellement. Jean résiste à la torture sans dénoncer ses camarades maquisards (Jean Marcollet, Pierre Chantelauze, ...) qui figurent sur la liste qui lui est présentée sans cesse sous les yeux.

En ce 28 juillet 1944, Léger Gauthier et Jean Chanet sont dans leur vingt quatrième année. La libération de l'Auvergne intervient le mois suivant en commençant par le sud : Brioude le 16 août, Le Puy et Saint-Flour le 19, Issoire le 25 et Clermont le 27 août. Jean est alors libéré.

Mes plus vifs remerciements à Pierre Chanet, frère de Jean.

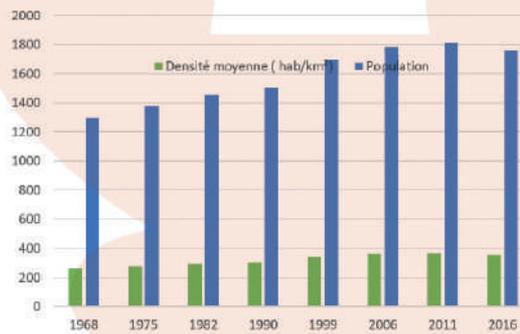
Serge Touret



L'INSEE a publié les dernières statistiques pour Saint-Amant-Tallende

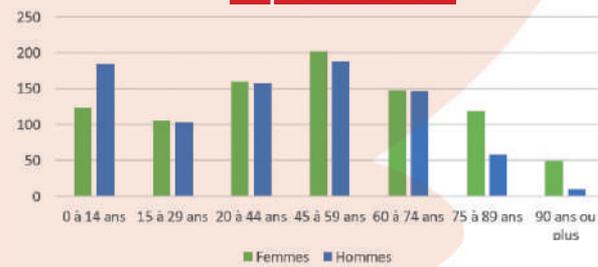
Concernant la démographie, le nombre d'habitants ainsi que la densité à Saint-Amant sont stables depuis 2006.

Evolution de la population depuis 1968



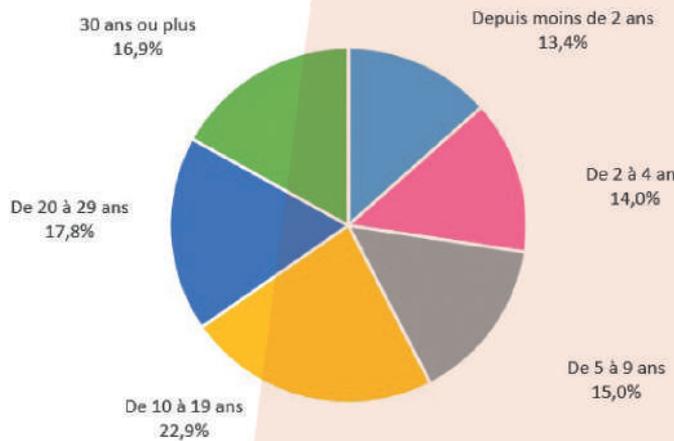
La répartition hommes / femmes est homogène entre 15 et 74 ans.

Répartition de la population par tranche d'âge et par sexe - 2016



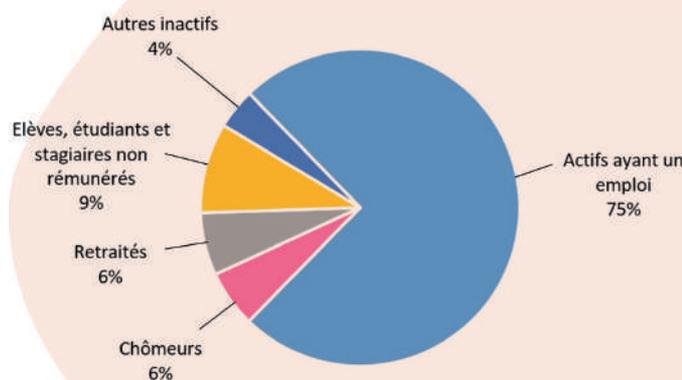
Plus de la moitié de la population habite à Saint-Amant depuis plus de 10 ans.

Ancienneté d'emménagement des ménages - 2016



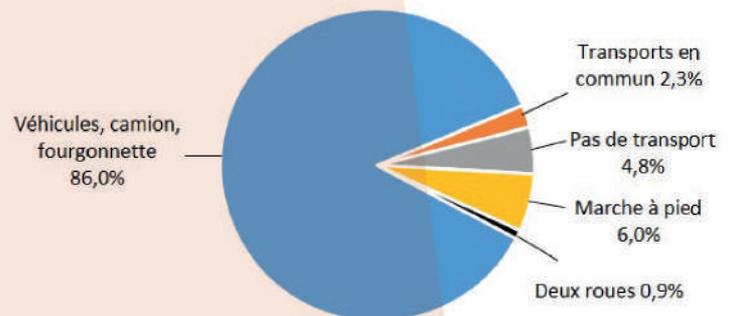
Concernant l'activité des habitants de Saint-Amant, le taux de chômage sur la commune reste inférieur à la moyenne nationale et ce chômage touche majoritairement les jeunes de moins de 25 ans.

Population de 15 à 64 ans par type d'activité



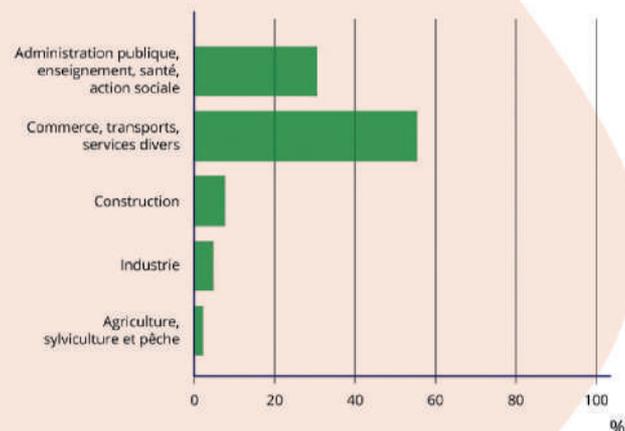
Concernant les habitants de plus de 15 ans ayant un emploi, seuls 18% travaillent à Saint-Amant. Les 82% restants travaillent dans une commune extérieure, ce qui explique en partie la proportion importante de véhicules utilisés pour se rendre à son travail.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail - 2016



Fin 2015, ce sont plus de 170 établissements actifs recensés sur la commune et ces derniers concernent principalement le commerce et les services (santé, action sociale, enseignement, transport).

Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015





Élections

Dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, une liste « sans étiquette » s'est présentée : « Saint-Amant, naturellement ! », conduite par Nathalie GUILLOT, maire sortante. La liste est composée de 19 personnes titulaires et de deux candidats supplémentaires afin de pallier toute défection durant le mandat. Elle respecte la parité, est composée à parts égales, d'élus sortants et de nouveaux candidats.

Tous les candidats étaient présents le jeudi 12 mars lors d'une réunion publique. Ils ont exposé les projets et la ligne de conduite de la liste et ont répondu aux questions des habitants présents.

Au moment des élections, l'épidémie du Coronavirus Covid-19 commençait à prendre de l'ampleur, les candidats et l'ensemble des élus sortants ont conseillé aux habitants âgés, fragiles, et notamment ceux résidents à l'EHPAD de ne pas se déplacer. Toutes les mesures de précaution ont été mises en place afin d'assurer un accueil le plus sécurisé possible aux personnes venues voter. Le dépouillement a été réalisé en équipe restreinte.



Bien qu'il s'agisse d'un moment public, il a été conseillé aux habitants de ne pas venir afin de limiter le public présent. Il a été également décidé qu'une partie des candidats de la liste ne soit pas présente afin de « limiter les risques ». Le but étant de toujours pouvoir gérer la suite des élections et les services courants.

Les résultats sont les suivants :
 Nombre d'inscrits : 1 326
 Nombre de votants : 495
 Nombre de blancs : 13
 Nombre de nuls : 59
 Nombre de suffrage exprimés : 423

Pour une commune comme Saint-Amant-Tallende le 2^{ème} tour n'est donc pas nécessaire. Il est certain que ce début de mandat commence d'une façon bien particulière. La liste Saint-Amant, naturellement ! a bien été élue dès le 15 mars, mais c'est le conseil municipal précédent qui est encore en place pour gérer la commune jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal, a priori courant juin.

Élus :

La liste comprend 21 personnes, 19 titulaires et 2 candidats supplémentaires afin de pallier toute défection en cours de mandat.



1. GUILLOT Nathalie,
45 ans,
Responsable
Ressources Humaines,
Maire sortant



2. LUSINIER Jacques
59 ans,
Educateur Technique
Spécialisé
Adjoint sortant



3. EVRARD Agnès
42 ans, Gestionnaire
Ressources
Humaines
Adjointe sortante



4. PONCEAU Patrick
67 ans,
Retraité Technicien
Adjoint sortant



5. LHERMET Florence
51 ans,
Vendeuse à domicile
Conseillère sortante



6. TOURET Serge
67 ans, Retraité
Négociateur Foncier
Conseiller sortant



7. REY LE DONGE Martine
60 ans,
Chargée de Mission
en Immobilier
Conseillère sortante



8. GARCIA Ysidor
50 ans,
Conducteur
de Travaux



9. COUDEYRAS Christine
62 ans,
Retraîtée Postière
Adjointe sortante



10. PETIT Julien
35 ans,
Contrôleur des
Finances Publiques



11. LAPALUS Fabienne
59 ans,
Médecin
Conseillère sortante



12. BOREL David
43 ans,
Consultant



13. DOUSSON Aurélie
35 ans,
Consultante
informatique



14. JOLIVET Richard
46 ans,
Agent
Commercial



15. MORETTE-POUSSERGUE Gaëlle
41 ans,
Chargée de Support
Bancaire



16. GAUDARÉ Gilles
62 ans,
Retraité Technicien
Bâtiment



17. OLIVIER Florence
59 ans,
Responsable
Ressources
Humaines



18. CHALIN Jean-Baptiste
35 ans,
Responsable
administratif
et financier



19. JOUBERT Anne-Marie
68 ans,
Retraîtée
Technicienne
Conseillère sortante



20. BAËS Frédéric
47 ans, Agriculteur
*Conseiller
sortant, candidat
supplémentaire*



21. CORTIAL Nathalie
47 ans, Comptable
*Candidate
supplémentaire*



Nous pouvons dorénavant et déjà vous présenter les différents syndicats parmi lesquels les nouveaux élus se répartiront la tâche de représenter et défendre les intérêts de la commune.



CNAS

Le CNAS, Comité National d'Action Sociale, est le premier organisme d'action sociale pour les personnels territoriaux. Sa vocation est d'œuvrer pour le mieux-être des agents territoriaux.

Le CNAS propose des actions de solidarité (prêt social, secours exceptionnel, aide pour la précarité énergétique), l'accès à des tarifs avantageux pour les vacances, de la billetterie à tarif négociée (pour des concerts, parcs d'attraction...), des chèques vacances, des primes pour les médailles du travail... bref, tout à panel de prestation qui sont gérées par un comité d'entreprise pour les entreprises du secteur privé.

Notre commune adhère au CNAS pour l'ensemble des agents présents plus de 6 mois dans notre collectivité. Pour information, il y a près de 20 000 structures qui adhèrent au CNAS et ceci représente presque 800 000 bénéficiaires.

Le CNAS est organisé en délégation départementale ; et nous sommes représentés au niveau de la délégation du Puy de Dôme par un délégué dans le « collège des agents » et un délégué dans le « collège des élus ».

Pour les élus, c'est Nathalie GUILLOT qui a été désignée par la commune.

Elle fait d'autre part partie du bureau de la délégation départementale, chargé de développer les actions du CNAS.



Comité Inter-Centres du Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende



Chaque commune est protégée par un Centre de Secours (CS), communément appelé la caserne des pompiers.

Ce centre de secours peut être situé dans la commune ou dans une commune voisine.

Si un centre intervient sur plusieurs communes, il peut aussi exister dans ces communes des centres de première intervention (CPI), plus petits.

Dans chaque centre de secours est créé un comité inter-centres.

Ce comité inter-centres est consulté pour avis sur toute question relative :

- aux sapeurs-pompiers volontaires (engagement, non engagement, propositions de changement de grade, validation d'expériences...) à l'exception des questions de discipline qui relèvent directement du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)

- à l'organisation générale et aux conditions de fonctionnement du centre ou de ses CPI.



Ce comité est consultatif, il transmet ses avis au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires, avant la décision du président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le comité inter-centres de Saint-Amant-Tallende est composé :

- du chef de centre
- d'un lieutenant
- de deux représentants des sous/officiers
- de deux représentants des hommes du rang
- d'un lieutenant du CPI de la Roche-Blanche
- d'un commandant de Groupement Territorial

- du chef de compagnie

Le comité Inter-centres se réunit une fois par trimestre, il est présidé par le capitaine Philippe Villeneuve. Les maires ou leurs représentants, des communes qui sont dans le champ d'intervention du centre de secours sont invités à ces réunions.

Pour Saint-Amant-Tallende deux élus représentent la commune.

Nous saluons l'engagement et le dévouement de nos pompiers.



EPF



L'Établissement Public Foncier Auvergne aide les collectivités locales à mettre en œuvre la stratégie foncière nécessaire à leurs projets. Il regroupe actuellement 784 communes sur les quatre départements de l'ancienne région Auvergne, notre commune dispose d'un représentant.

Acheter, gérer et rétrocéder les biens immobiliers constituent l'axe de son activité historique. Désormais, l'Établissement apporte un soutien global de l'amont (observatoire des valeurs foncières) à l'aval (gestion) des acquisitions. L'EPF, assure aussi les aspects techniques préalables : étude de structure par un bureau d'études, diagnostics réglementaires et environnementaux,...

Actuellement, la commune lui a confié l'acquisition d'une parcelle de terrain pour réaliser un parking rue du Montel.

SIEG



Le SIEG est le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz. C'est lui qui gère le réseau basse et moyenne tension du Puy de Dôme, ainsi que l'éclairage public. Il regroupe l'intégralité des communes du département.

Saint-Amant-Tallende est représentée par deux délégués (plus deux suppléants), qui assistent aux assemblées générales.

Le SIEG est propriétaire du réseau de distribution d'électricité basse et moyenne tension. Les missions de développement et d'exploitation de ce réseau ainsi que de fourniture d'électricité, ont été concédées à ENEDIS et EDF. Le SIEG veille à ce que les prestataires respectent leurs engagements, en utilisant deux critères de qualité :

- la qualité de l'onde
- la continuité du service

C'est aussi ce syndicat qui s'occupe des décorations lumineuses de Noël. Ils conseillent les communes sur le choix des illuminations, subventionnent les investissements et gèrent toute la partie installation et dépose.

SICTOM des Couzes



Le Syndicat Intercommunal des Collectes et de Traitement des Ordures Ménagères des Couzes est le syndicat qui gère la collecte de nos ordures ménagères. Basé à Saint-Diéry, il regroupe 46 communes pour un total de 26530 habitants.



Saint-Amant-Tallende est représentée par deux délégués (et 2 suppléants) à chacune des assemblées générales. Par ailleurs, lors du dernier mandat, un de nos délégués siégeait au bureau du Syndicat.

Les missions du Sictom s'articulent autour de 3 axes : la collecte, le tri et la prévention.

- La collecte des déchets s'organise de trois façons : soit par le ramassage dans des bacs (en porte à porte ou en points de regroupement), soit en points d'apport volontaire (par exemple pour le verre ou les vêtements), soit en déchèteries (un accord avec le syndicat voisin nous autorise à utiliser la déchèterie de Veyre, mais nous pouvons aussi apporter nos déchets à celles de Montaigut-le-Blanc et de Besse).
- Le tri consiste à détourner de la poubelle qui part à l'incinération, les matières qui peuvent être recyclées (essentiellement les cartons, les papiers, le verre, les bouteilles en plastique).
- La prévention met en place des stratégies pour faire baisser les quantités de déchets produites par les ménages.

Les lois qui régissent la transition énergétique imposent des changements importants pour les années à venir : notre implication au sein du Sictom des Couzes nous permettra de vous accompagner au mieux dans ces évolutions.





SIVOM

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) se distingue par le regroupement des communes de Saint-Amant-Tallende, Tallende, et Saint-Saturnin afin de gérer ensemble et mutualiser leurs équipements sportifs, ainsi que les logements de la gendarmerie de Saint-Amant-Tallende.

La commune de Saint-Sandoux a rejoint ce regroupement de communes pour le volet équipements sportifs uniquement. A ce titre, elle ne dispose que de deux représentants alors que les trois autres communes sont représentées chacune par 4 élus communaux.

Saint-Amant-Tallende est donc représentée par 4 élus dans la gestion de ces ensembles :

- le stade Louis Jouhet à Saint-Amant-Tallende,
- le stade Jean Tixier à Tallende,
- les terrains de tennis de Saint-Amant-Tallende,
- les terrains de tennis de Saint-Saturnin,
- les logements de la gendarmerie de Saint-Amant-Tallende.

Syndicat intercommunal pour la gestion du collège d'enseignement secondaire des Martres de Veyre

Il regroupe les représentants des communes qui sont sur la carte scolaire de secteur du collège Jean Rostand des Martres de Veyre. Il est responsable de la gestion des équipements tels que les terrains de sport, les vestiaires, la chaufferie, le dojo... et également de l'organisation des transports des collégiens des différentes communes au collège.

Deux élus de Saint-Amant-Tallende sont donc consultés afin d'élaborer au mieux les lignes de bus et les arrêts qui desservent la commune.



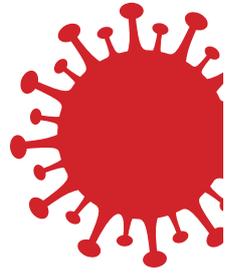
Tirage au sort de la quinzaine commerciale

Certains commerçants ont souhaité mettre en œuvre leur propre formule de cadeaux de Noël, chacun a marqué à sa façon cette période de fête ; mais le tirage au sort de la tombola de la quinzaine commerciale organisée en décembre par vingt et un commerçants de Saint-Amant-Tallende s'est déroulé le samedi 14 décembre, place de la Mairie. Tentés de gagner un des nombreux lots les clients avaient joué massivement comme en témoigne l'urne bien remplie de tickets nominatifs. L'urne ouverte par les organisateurs, des petites mains innocentes ont fait le tirage en présence d'élus.





Les actions des élus dans le cadre de la pandémie « COVID 19 »



Personne ne mesurait l'importance de la menace alors que notre village, comme toutes les communes de France, se préparait pour les élections municipales, moment important, tous les 6 ans, pour notre vie de citoyen.

Début Mars, nous avons senti le niveau d'inquiétude augmenter, des questions commençaient à se poser, la notion de gestes barrière apparaissait...

Le 12 mars, le Président de la République prenait la parole dans le cadre de ce qui prenait alors le nom de crise sanitaire, de pandémie COVID 19... Et à la stupeur générale annonçait la fermeture des écoles à compter du lundi 16 mars. Et là, nous prenions mesure de la gravité de la situation, chacun d'entre nous se sentait concerné !!!

C'est ensuite que tous les Français étaient appelés à rester chez eux. Les magasins qui ne vendaient pas des produits de première nécessité ont fermé, les services publics aussi... bref, une situation inédite et imprévisible !!!

Face à l'inquiétude générale, et face à nos responsabilités d'élus - sortants et futurs nouveaux arrivants - notre réponse a immédiatement été l'action :

- **En direction des aînés**, tout d'abord, avec un courrier dès le début de la crise sanitaire pour les inviter à respecter les gestes barrière et également leur demander de rester chez eux. Nous leur avons proposé immédiatement de faire le lien entre les commerçants et eux-mêmes pour leur apporter leurs courses. Pour les personnes les plus isolées, nous avons gardé un contact téléphonique ou de petites visites « en se tenant à distance ».
- **En direction de nos professionnels de santé et pompiers** à qui nous avons donné les flacons de gel hydro-alcoolique qui nous restaient dans la dotation que nous avons reçu pour l'ouverture des bureaux de vote, et les gants jetables que nous avons dans nos différents services.
- **En direction des commerçants** auprès desquels nous avons apporté notre soutien logistique pour les aider à organiser la circulation dans et devant leurs commerces à l'aide de barrières.
- **En direction de nos commerçants, artisans, et professionnels** à qui nous avons transmis les informations reçues en mairie par rapport à leur éligibilité éventuelle pour des aides compensatoires pour leur perte d'activité.

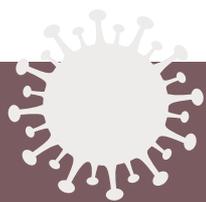
- **En direction de l'EHPAD du Montel et de l'ESAT du Marand** en maintenant des échanges avec ces 2 structures et en assurant une aide logistique et un lien avec ces entités.
- **En travaillant avec le SICTOM des Couzes** pour assurer une collecte des poubelles pour l'EHPAD qui est une structure prioritaire, mais aussi en collectant exceptionnellement nous-mêmes et en regroupant les poubelles des commerçants.
- **En lien avec nos personnels communaux**, qui restaient mobilisables, mais pour lesquels nous avons choisi le plus possible de les mettre en retrait. Seules les activités essentielles ont été maintenues pour assurer une continuité de service au niveau administratif. Les élus ont pris le relai et assuré la permanence téléphonique tous les jours. Les services techniques n'ont assuré que la gestion des urgences.
- Mais aussi, bien sûr, **auprès de tous nos habitants** en communiquant chaque jour à l'aide de nos supports divers (page Facebook, panneau lumineux, affichage sur la porte de la mairie) de nombreuses informations sur la vie du village, des services, des initiatives prises par nos commerces... et la distribution de quelques 20 000 exemplaires d'attestations de déplacement.

Alors que nous sommes maintenant dans la phase de déconfinement, nos habitudes de vie et de consommation, vont continuer à être impactées pour maintenir un niveau de vigilance élevé, face à ce virus toujours présent.

Au niveau de notre village, souhaitons que chacun se rappelle le plaisir de venir acheter ses provisions à pieds, la chance que nous avons d'avoir les commerces et services sur place.

Consommons local, laissons un peu nos voitures aux garages et gardons le plaisir de venir à pieds au cœur du village pour aussi, tout simplement se croiser et se parler !!!





Commerces

Pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent les commerçants de Saint-Amant-Tallende ont su s'adapter, avec l'aide de la municipalité, afin de maintenir et de proposer un service de qualité pour les commerces qui ont la chance de rester ouverts. C'est ainsi que les commerces de bouche : les boulangeries, le primeur fromager, les bouchers charcutiers, le pâtissier, le caviste et le petit casino, les pharmacies, mais aussi les banques et la quincaillerie sont restés à votre service malgré le danger du virus Covid 19. Nous remercions tous les commerçants et leurs employés d'être restés présents, au front, malgré le manque de masques et de protections.

Des adaptations ont été nécessaires comme la mise en place de distances de sécurité minimales entre tous, des sens d'entrée et de sortie, un nombre limité de personnes présentes simultanément dans chaque commerce, la mise en place de parois de protection et aussi des services de livraisons à domiciles pour les personnes âgées ou à mobilité réduite en concert avec la municipalité. Tout cela a été mis en œuvre afin d'assurer tant que faire se peut la sécurité sanitaire de la clientèle mais aussi des commerçants et de leurs employés.

Nous espérons que les autres commerces pourront ouvrir le plus rapidement possible, notamment les coiffeurs, restaurants et d'une façon générale l'ensemble des commerces.

Nous avons vu de nouveaux clients venir faire leurs courses dans les commerces de Saint-Amant-Tallende. Ensemble nous avons démontré toute l'utilité et la diversité du commerce de proximité. Les commerces de la commune proposent une multitude de produits et de services permettant de satisfaire l'ensemble de vos besoins en évitant de vous déplacer vers des centres commerciaux et ainsi respecter les règles de confinement et déplacement.



Le jour d'après ils seront toujours présents, prêts à vous accueillir comme pendant cette crise où ils sont restés ouverts, debout, pour vous servir et vous proposer toujours un service et des produits de qualité avec un accueil personnalisé et sympathique.

Un grand merci à eux et aux clients.



Pendant la crise, l'activité continue... réduite mais sécurisée !



Depuis plus de 5 semaines maintenant, les professionnels de santé du Centre Médical Pasteur (mais aussi nos confrères et consœurs du secteur) se sont adaptés aux nécessités imposées par le coronavirus.

Nous avons modifié notre organisation de manière à ne recevoir en consultation en pleine journée que les patients « triés » et non suspects à priori d'avoir des symptômes du COVID ;

ces derniers sont gérés autrement, soit à distance, par téléconsultation ou par téléphone pour les moins malades, soit, pour certains d'entre nous, en se rendant sur place pour ceux de nos patients qui semblent plus sévèrement malades mais qui peuvent rester à domicile. Mais certains reçoivent aussi au cabinet quelques patients « suspects » devant être examinés ; nous leur consacrons quelques plages de consultation de la fin de la journée, après 17h30. Dans tous les cas, nous appliquons les consignes de sécurité : port de masque, utilisation abondante de gel hydro alcoolique, pas d'examen de la bouche, surblouse selon le besoin. Notre matériel est nettoyé fréquemment, ainsi que les locaux, qui sont aussi aérés presque en continu (merci le soleil !). Nous tenons ici à remercier Murielle et Catherine pour leur travail au Centre Pasteur et qui permettent de maintenir nos locaux propres et sûrs.

Le centre médical a été organisé de manière à permettre à nos patients d'attendre en sécurité : moins de places assises et des chaises très espacées, 2 salles d'attente (salle principale pour les patients « tout venant », petite salle attenante pour les patients fébriles et/ ou tousseurs).

La porte d'entrée en venant par l'ascenseur est maintenue ouverte en permanence pour éviter le contact avec la poignée.

Notre activité est diminuée depuis le début de la crise : la population respecte le nécessaire confinement.

Mais nous rappelons que nos patients souffrant de pathologies chroniques, parfois lourdes, peuvent, et même doivent pour certains, continuer à nous consulter pour éviter de laisser se compliquer leur maladie. Nous pouvons les recevoir en toute sécurité, ou nous rendre chez eux si besoin.

Nous avons la chance d'être dans un secteur peu frappé par l'épidémie. Faisons en sorte que cela continue en restant disciplinés. Mais n'ajoutons pas du risque en ne traitant pas les problèmes aigus et en négligeant les pathologies chroniques en dehors du Covid 19.

Merci à nos patients qui par des mots de soutien nous confortent dans notre rôle de soignants au service de la santé, et ne cessent de nous marquer leur confiance. Merci infiniment.

Merci à tous ceux qui nous aident par leurs dons de matériel : gants, surblouses, masques (chirurgicaux, ffp2 ou encore cousus mains pour prévoir la phase d'après), ou encore visière en plastique.

Un remerciement spécial également aux kinésithérapeutes et orthophonistes de Saint-Amant-Tallende qui nous ont dépannés en masques, surblouses et gel lorsqu'il n'y en avait pas encore de disponible.

N'oublions pas non plus tous les autres acteurs fondamentaux de la chaîne de soins, que sont les pharmaciens (qui jouent le jeu de renouveler les ordonnances périmées, livrent à domicile, fournissent du gel hydro alcoolique), les aides de vie, les aides-soignants, les familles des patients (qui n'ont pas cessé d'être présents, efficaces, dévoués pour nos aînés, en prenant souvent sur leur temps de repos), et enfin les patients eux-mêmes qui sont compréhensifs et acceptent volontiers les adaptations demandées par nos infirmier(e)s (horaires, soins à domicile en priorité).

Un merci particulier enfin au personnel de l'EHPAD qui cocoone et chérit nos anciens, et les préserve par toutes les mesures prises et l'attention de chacun à chaque instant.

Vos professionnels de santé, médecins et infirmiers, sont présents, disponibles et à l'écoute par tous les moyens possibles ! N'hésitez-pas à nous contacter !

Psychologue



Face à la crise sanitaire du COVID-19, le bureau a dû fermer à partir du 17 mars 2020 pour des raisons sanitaires. Pour autant, les besoins et les demandes de soutien et d'accompagnement psychologique sont toujours d'actualité, d'autant plus dans cette période particulière. Même si les prises en charge ne peuvent avoir lieu au cabinet Médical Pasteur, la psychologue propose des consultations à distance. Ces dernières se font donc par téléphone (à tarif réduit). Elle est joignable au 06 01 20 42 86.

Elle espère pouvoir vous accueillir rapidement au cabinet, mais surtout continuez à prendre soin de vous.

Justine Mioux, Psychologue Clinicienne.

2 Rue Pasteur, 63450 St Amant-Tallende.



Distribution de composteurs individuels

JOURNÉE DU 6 JUIN 2020 DE 9H00 À 12H00

Vous avez un jardin, vous voulez réduire vos déchets ménagers : achetez un composteur. Choisissez celui qui vous convient, commandez-le en Mairie et venez le récupérer le samedi 6 juin au matin, place Darteyre.



PETIT MODÈLE PLASTIQUE

Capacité : 345 litres
En kit : 79x87,5 cm
Monté : 79x79x87,5 cm
Poids du kit : 14 kg
+ Un bioseau

33 €



GRAND MODÈLE PLASTIQUE

Capacité : 620 litres
En kit : 79x79 cm
Monté : 122x128,5x79 cm
Poids du kit : 22 kg
+ Un bioseau

39 €



PETIT MODÈLE BOIS

Capacité : 300 litres
En kit : 40x70 cm
Monté : 70x70x75 cm
Poids du kit : 20 kg
+ Un bioseau

33 €



GRAND MODÈLE BOIS

Capacité : 600 litres
En kit : 40x96 cm
Monté : 96x96x75 cm
Poids du kit : 27 kg
+ Un bioseau

39 €



AÉRATEUR DE COMPOST

Hauteur : 65 cm
Matière : Acier

10 €

Et si vous n'avez pas de jardin mais que ce dispositif vous intéresse, venez vous faire connaître en Mairie ou le 6 juin place Darteyre. Nous recherchons des familles motivées pour du compostage collectif en centre bourg.



Le container Emmaüs



Durant la période de confinement nous avons été nombreux à faire un peu de tri dans les armoires. Le container Emmaüs s'est retrouvé plein sans que les compagnons d'Emmaüs ne puissent venir le vider. Nous avons incité les habitants à garder chez eux les vêtements, linge de maison, chaussures et sacs dont ils souhaitaient se séparer et nous proposerons à tous de les amener à la mairie.

La commune souhaite bien poursuivre son partenariat avec Emmaüs et aussi soutenir cette association dont les actions et recettes sont presque toutes à l'arrêt depuis le début du confinement. Cette association qui remet dans l'emploi, soigne, soutien... est en grande difficultés. Après un retour des collectes de vêtements, l'association aura plus que tout besoin de nos apports en vêtement.

Nous vous proposons de venir déposer vos sacs en Mairie, salle CHABANNE, le samedi 6 juin de 9h à 12h, pour que l'association EMMAÜS puisse les collecter ensuite.

Pour des projets à venir les élus ont besoin de laine.
Si vous en avez nous vous remercions de l'amener à la Mairie.





Ça déborde !



Pendant la période de confinement, le Sictom des Couzes a dû s'adapter à la crise sanitaire et a décidé de réduire à une fois sur deux la collecte des ordures ménagères.

Si chez certains, cette situation n'a généré aucun problème particulier, nous avons pu constater dans les rues, que chez d'autres la situation était critique.

Nous savons tous que la réduction des déchets ménagers est un enjeu majeur de la transition écologique. Depuis un an, la municipalité est engagée dans cette démarche de réduction : la labélisation « zéro déchet » de nos commerçants, la vente de sacs à vrac en tissus et l'installation d'un composteur collectif dans le lotissement « Les Terrasses » participent à cet engagement.

Nous souhaitons continuer à vous accompagner dans cette évolution et c'est pourquoi nous avons proposé une nouvelle solution : les poules !

En effet, on estime que ces volailles consomment, et nous débarrassent de 150 kg de restes alimentaires par an : 150 kg qu'on n'a pas à jeter dans la poubelle, à collecter avec un camion, transporter jusqu'à l'incinérateur et brûler avec le reste des déchets.



Nous avons dernièrement offert aux douze premières familles qui se sont manifestées en répondant à notre proposition sur la page Facebook de la commune (Ville de Saint-Amant-Tallende), deux poules pondeuses Bouvans Brown, âgées de 20 mois

et de Saint-Amant-Tallende ! Dans notre prochain numéro, nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles de ces demoiselles... qui seront rejointes à l'automne par un nouveau contingent !

Produits ménagers



La commission Développement Durable a entamé depuis quelques semaines, une étude sur les produits ménagers utilisés dans les bâtiments publics. Après un recensement des produits et des outils de nettoyage, un cahier des charges a été établi, privilégiant le respect de l'environnement et des personnes. Plusieurs sociétés ont été contactées et reçues pour échanger sur les solutions à mettre en place.

Pendant la période de confinement, la partie « papiers » et nettoyage des mains a été finalisée. Tous nos bâtiments publics (mairie, écoles, cantine, salles communales...) vont être équipés de nouveaux distributeurs d'essuie-mains et de papiers toilette, ainsi que de mousses pour le nettoyage des mains. Tous les produits sont éco-labélisés et proviennent du recyclage des briques alimentaires : les fibres de cellulose produisent le papier et l'aluminium et le polyéthylène permettent de créer les distributeurs.

Des équipements qui arrivent au bon moment pour la sortie du confinement et de l'application des consignes des gestes barrières !





Témoignages



Je suis **Emilie**, enseignante en CM1 – CM2 et maman de 3 garçons de 6, 9 et 12 ans.

Mon mari continue d'aller travailler tous les jours et fait de grosses journées, je suis donc seule avec mes loulous toute la journée.

A l'annonce de la fermeture des écoles, je me suis dit... c'est facile je suis maîtresse, maîtresse et maman, je vais gérer ! J'ai donc expliqué aux enfants qu'ils auraient des heures imposées de « classe à la maison » et des moments de récréation. Sur le papier, c'était chouette mais la réalité est tout autre. Il faut jongler entre le travail des enfants et le mien. Les journées sont très rythmées et nous n'avons pas beaucoup de temps libre « tous ensemble ». J'ai l'impression d'être plus maîtresse que maman avec mes propres enfants en ce moment...

Depuis le confinement, mes enfants me traitent de « geek » (accro à l'informatique) car je suis en lien permanent avec mes élèves grâce à une application qui me permet d'envoyer le travail chaque jour et qui me permet surtout de rester en contact avec eux grâce à un système de « sms ». Je reçois donc régulièrement des messages de mes élèves et j'essaie de répondre le plus rapidement possible. Mes élèves sont sérieux, leurs parents sont investis et le travail avance. Mais la vie de la classe, les échanges avec les collègues, les parents et surtout mes élèves me manquent énormément.

Marie-Laure est assistante maternelle. Elle accueille habituellement quatre enfants à son domicile.

Au début des rumeurs concernant le virus, il y a eu une période un peu anxiogène car il y avait beaucoup d'informations contradictoires. Elle a alors pris des mesures préventives, notamment au moment de l'accueil et du départ des enfants : les parents ont été invités à rester sur le pas de la porte.

Avec la décision du gouvernement de confiner la population, elle n'a reçu aucun enfant la première semaine. Puis il y a eu plus de précisions et certains assouplissements, et la décision de l'accueil des enfants s'est faite en concertation avec chacune des familles. Seule celle du plus petit a souhaité continuer à le faire



Frédéric exerce son métier d'agriculteur avec passion depuis 1993. Il a choisi ce métier qui lui permet justement d'être dehors et dans la nature. Il a l'habitude d'entretenir ses champs, ses cultures de

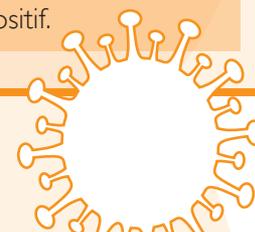
maïs, tournesols et blés en étant seul dans de grands espaces. Il a donc continué sa vie professionnelle sans grands changements. Il a subi quelques contraintes concernant l'accès aux semences à la coopérative et n'a pas eu les contacts habituels avec les collègues de la région. Alors évidemment il a des craintes comme tout le monde car c'est invisible et sournois, d'autant plus que son épouse est soignante ; alors les précautions sont d'usage au travail mais aussi à la maison.

Frédéric a apprécié pouvoir travailler avec ses enfants qui sont d'habitude à l'école en cette période de l'année. Il est heureux et fier de transmettre et espère que cet épisode aura contribué au changement d'image de sa profession. « L'agriculture française doit être revalorisée afin de ne pas être totalement dépendants d'autres pays. C'est aussi s'assurer la qualité et une sécurité alimentaire ». Ainsi en local, nous retrouvons la farine de ses blés dans nos deux boulangeries Saint Amantaises !



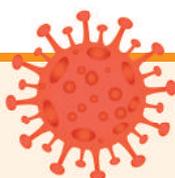
garder pour éviter de perturber l'organisation dont il a l'habitude et pour ne pas rompre le lien qu'il a créé avec sa nounou.

De façon générale, cette période ne fait que renforcer les mesures d'hygiène déjà pratiquées chez Marie-Laure : lavage des mains régulier, désinfections des jouets, précaution dans le lavage du linge. Les rhumes, gastros et autres maladies infantiles demandent déjà des précautions quotidiennes. Donc il n'y a pas eu de bouleversements importants dans son quotidien, ni de stress particulier. Sa seule interrogation concernant son activité concerne l'organisation des sorties au RAM (Relais d'Assistants Maternelles), mais il n'y a aucune urgence à remettre en place ce dispositif.





Coronavirus



Nicolas est chauffeur routier depuis bien des années et travaille dans le transport frigorifique de nuit depuis huit ans. Lors de cette période de crise sanitaire il n'a pas arrêté de conduire son 38 tonnes. Il part le soir de son domicile vers 18h, roule, décharge, recharge, toute la nuit pour rentrer vers 6 heures du matin. Son périmètre peut aller d'Orléans, à Dijon, à Millau, à Tours à Chambéry... et fait toujours l'aller-retour dans la nuit. Il a géré le début de crise avec quelques craintes,

le temps que son employeur soit à même de lui fournir masques, lingettes, gants. Certains entrepôts ont procédé à des relevés de sa température et les précautions d'usage ont été mises en place par tous, mais son quotidien professionnel n'a pas grandement changé durant cette période. Nicolas a la satisfaction de savoir qu'il a approvisionné en denrées alimentaires, en semences, en médicaments ... Par contre, Nicolas se couche vers 7h, l'heure à laquelle sa femme et ses trois enfants (qui sont évidemment confinés à la maison) se réveillent, et c'est là que ça se complique !!



Je m'appelle **Gaëlle**, j'ai 37 ans, je suis infirmière depuis 17 ans au CHU... d'abord étudiante 3 ans puis toute novice aux urgences pendant 4 ans et ensuite infirmière au Samu/Smur depuis 11 ans... C'est dire que les risques sanitaires exceptionnels je connais ! En réalité augmentée, canicule en

2005, nombreuses finales de top 14 place de Jaude, grippe saisonnière... et sur le papier ! C'est d'ailleurs un sujet que j'enseigne ! Plan blanc, plan rouge, plan canicule, risque attentat organisations en regard, zone de défense etc... sont des termes avec lesquelles je travaille régulièrement ! Quelques semaines avant la date fatidique du début du confinement, l'hôpital frémissait, nous étions en pré-alerte car nous avions à l'esprit que la pandémie allait s'abattre ! Nous allions au combat, convaincu de notre rôle essentiel ! L'organisation se mettant en place au jour le jour, un pas après l'autre, nous avons orchestré et réalisé des procédures, protocoles, marches à suivre selon les recommandations scientifiques et les directives nationales. Et bien sûr prise en charge de toutes les victimes, patients nécessitant nos soins. Avec inquiétudes et doutes !

Il a fallu mettre les nôtres à l'abri, nos familles... ne pas revenir avec sa majesté « Covid » à la maison ! Peur, angoisse, culpabilité !!! Et toujours cette conviction indéfectible de la nécessité de ma tâche !

Mon quotidien personnel et professionnel a été moins compliqué voire plus souple, car mon « efficace et attentionné » époux est resté auprès de nos enfants compréhensifs mais surtout pleins de questions et curiosités face à cette nouveauté du moment le « microbe Covid », durant les 4 premières semaines du confinement !

Mes allées et venues au travail et aux ravitaillements des troupes ont été les seules sorties de la famille ! Tout ce petit monde est resté bien discipliné à la maison et dans le jardin ! Heureusement qu'il était là celui-là ! Et le soleil également !

Mes collègues ont été aidants sur une adaptation importante de mes horaires de gardes à l'hôpital... en effet les nuits ont été impossibles à assurer pour moi étant donné que ma maison était occupée non-stop par 3 petits garçons plein de vie ! Dormir la journée : mission impossible.

De nombreux appels de ma famille proche qui s'inquiétait pour moi, Sms et petits mots de mes amis, voisins, connaissances m'ont été adressés très régulièrement. Cela a représenté des attentions importantes.

Une très touchante initiative a été organisée par une de mes voisines qui a fait une collecte de quartier et m'a transmis pour le Samu 63, deux gros sacs de victuailles, douceurs et adorables dessins des enfants de notre lotissement pour apporter un peu de soleil à notre quotidien ! Tout mon équipe et mes collègues présents lors de mon arrivée au Samu les bras chargés, ont été touchés, épatés et reconnaissants !

Tout cela pour dire que face à cette épreuve qui est encore devant nous, la discipline, l'adaptation et la solidarité nous permettront de faire du mieux que nous pourrons face à ce risque collectif majeur de notre futur !

Je crois en ce que nous allons mettre en place et apprendre aux générations futures, à mes 3 formidables garçons, de la gestion de ce phénomène « Covid 19 » inédit pour moi à 37 ans !!! L'avenir est devant nous alors œuvrons pour le rendre meilleur !



Témoignages



Philippe, Chef du Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende

Le Capitaine Philippe VILLENEUVE gère le Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende, en coordonnant toutes les activités.

En lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours

(SDIS) il veille à l'application de toutes les techniques opérationnelles pour porter secours aux personnes, lutter contre les incendies et les catastrophes.

Pour faire face aux circonstances actuelles liées au Covid-19, le centre s'est réorganisé.

Toutes les manœuvres ont été suspendues jusqu'au 15 mai et les formations jusqu'à fin août.

Les activités des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et de l'Amicale reprendront au mois de septembre.

Sont présents à la caserne uniquement les pompiers de garde.

Les interventions liées au Covid ou à une suspicion répondent à un protocole très strict du SDIS.

Les sapeurs-pompiers portent une combinaison intégrale et sont équipés de lunettes, de masques et de gants.

Afin de limiter les contacts avec la personne malade, le chauffeur reste dans l'ambulance.

La personne malade est évacuée au centre Covid des urgences du CHU Gabriel Montpied.

Après une intervention, l'ambulance est décontaminée, selon un protocole précis, dans un local spécifique du CHU. Les tenues de protection et les équipements des pompiers sont laissés dans des contenants spécifiques.

Au retour à la caserne, la douche est obligatoire et les pompiers changent de tenues.

La durée d'une intervention Covid est plus longue que d'ordinaire.

Durant cette période le Centre de Secours a enregistré moins d'interventions.

L'engagement des pompiers était intact et n'avait d'égal que leur sens des responsabilités.

Même après le déconfinement, le chef de centre recommande à tous de respecter les gestes barrières, la distanciation physique afin de préserver sa santé et celle des autres.



Laëtitia, Auxiliaire de vie sociale, Mond'Arverne Communauté

Mon travail consiste à intervenir auprès des personnes âgées qui ont besoin d'une aide. Je les assiste pour réaliser certains actes de la vie quotidienne (levée, préparation des repas, toilette...)

et je les accompagne socialement (discussions, jeux...)

Durant ce confinement, mon temps de travail a été réduit et ce pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.

Lors de mes interventions j'apportais une attention particulière au respect des gestes barrières (lavage des mains, port de masque et de gants, utilisation du gel hydroalcoolique...).

Malgré la limitation de mon temps de présence auprès des personnes, je travaillais uniquement les matins, j'accordais une grande importance à l'accompagnement social, car pendant ce confinement, elles avaient plus que jamais besoin d'échanger, d'être écoutées, et rassurées.

Durant cette période, il y a eu une attention particulière pour les métiers « d'aide à la personne ». C'est valorisant, je souhaite que cette attention perdure et que tout le monde comprenne l'utilité de notre métier.



Jean-Luc, qui travaille dans un établissement de fourniture de matériaux aux entreprises du BTP et sa femme, dans la grande distribution, ont tous deux continué à se rendre sur leur lieu de travail pendant le confinement.

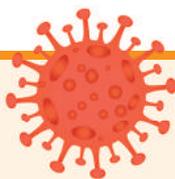
Pour sa part, la situation a nécessité des réorganisations successives passant par des périodes d'ouverture partielle, la mise en place de règles de sécurités spécifiques (drive sur rendez-vous, port de masques...). Pour lui et ses collègues, cela s'est traduit par la nécessité de recourir à la prise de congés ou dans le pire des cas à du chômage partiel.

Il ressent la crainte présente parmi les salariés, mais aussi les clients. Mais il note le côté volontaire de l'ensemble de ses collègues et le respect des règles par la plus grande partie des personnes rencontrées.

Il espère que ces difficultés auront mis en évidence le potentiel et des bonnes volontés existants dans notre pays et que cela nous permettra d'aller vers une plus grande autonomie économique notamment. Cela tout en renforçant la solidarité et le respect.



Coronavirus



Nénette (Antoinette) et Roger Chabert

Depuis plus six semaines, nous ne vous voyons plus dans Saint-Amant, comment êtes vous organisés pendant le confinement ? Moi je dis que l'on a bien de la chance, on est tous les deux, nous avons un grand jardin, nous ne sortons pas et avons été très sérieux.

Roger : je fais la sieste tous les jours, puis je jardine.
Nénette : Y a des jours où on est plus costaud que d'autres si on peut dire, je trouve que ce confinement ne nous rend pas courageux, malgré le beau temps.

Vous n'avez pas fait de balades comme d'habitude ? Et non, je ne marche pas tout de suite, ni à Saint-Saturnin, ni au Crest, ni même pas sur les Marrands. **Même pas le tour du pâté de maisons ?** Une seule fois. Je fais une entorse quand même, car mon beau frère Daniel nous donne tous les jours le journal de la veille ; le soir, il le met derrière sa boîte aux lettres et moi, à six heures et quart le matin, je vais le chercher. A six heures et demi je suis de retour chez moi, et je ne trouve personne, car les premiers temps, il ne faisait même pas jour ! **Roger** : on voit toujours les mêmes qui se promènent, faut croire qu'ils aiment ça, parfois à 3 - 4, pourtant si on veut que cela se passe et que ça revienne comme avant ! **Nénette** : mais ça ne sera jamais comme avant, il ne faut pas se faire d'illusions, ça sera jamais comme avant !

Pensez vous que l'on en tirera les conclusions et que l'on va changer quelque chose ? **Roger** : moi je pense pour le travail. **Nénette** : mais pour ça, nous retraités, on est à côté de la plaque. Je dis que les gens on été serviables, je le vois

dans notre quartier, vraiment, même les plus jeunes se sont proposés à nous faire des courses si on avait besoin. Il y a des commerçants supers à Saint-Amant : M. Deschamps porte ce que je lui commande, petit Casino pareil, il est venu en début d'après-midi porter ce que j'avais besoin. Mme Charletoux va chercher deux baguettes tous les deux jours, elle a proposé de prendre les miennes, ce qui fait que je n'ai pas à sortir. Mme Chambon nous prend la viande. Je dis que les gens sont serviables, tout le quartier nous a proposé son aide et je ne voudrais oublier personne : Mme Antomarchi, ...

Avez-vous eu peur d'avoir le coronavirus ? **Nénette** : Il faut faire très attention. **Roger** : Nous plus que les autres car à notre âge on est quand même fragiles. **Nénette** : tu es fragile ! **Roger** : je fais gaffe parce que je suis fragile, j'ai l'âge et le cœur qui ne marche pas bien. **Nénette** : le cœur, les poumons, les reins, tout le corps monsieur le Major ! **Roger** : Tu as le même âge, alors ne dit pas de bêtises (*Nénette aura 87 ans le 31 mai et Roger le 15 juin*). On a surtout peur pour les autres ! Soi-même, moi je m'en fou, je suis assez vieille pour partir (*contradiction formelle de l'interviewer*), mais je ne voudrais pas le transmettre à d'autres plus jeunes. On peut être porteur sans le savoir, sans développer la maladie. Ils découvrent un peu chaque jour et on n'a encore pas de vaccin ou de traitement.

La crainte, c'est que ça peut revenir dans l'avenir, preuve que l'on commence à nous en parler, ce ne sera pas une deuxième vague car c'est continu, peut être une deuxième secousse, plus forte ! On ne sait pas si l'économie va s'en sortir. C'est comme la guerre que nous avons connue ! 40 n'était pas pire ! On ne pouvait pas sortir car il y avait le couvre-feu, mais comme disait celui qui fait la chronique sur le journal le dimanche (*Jacques Maillot*), pour une fois il n'est pas ironique, dans les deux guerres que l'on a connues, on voyait l'ennemi, tandis que là, on ne le voit pas !

Propos recueillis par Serge TOURET



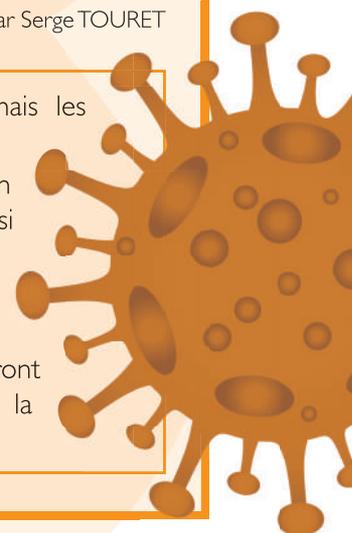
Alain et sa femme sont tous deux retraités. L'impact du confinement se traduit principalement pour eux par un arrêt des activités qui rythmaient leurs journées, participation à des associations, rencontres avec leurs amis...

Ils profitent de ce temps pour cultiver leur jardin et gardent le contact avec leur famille

et leurs proches grâce au téléphone, mais les sorties se limitent aux courses.

Pour l'avenir, Alain pense que la situation des retraités ne sera pas la plus critique, si ce n'est ce risque toujours actif autour du covid, mais il le voit beaucoup plus incertain pour une grande partie de la société.

Il espère toutefois que les changements seront bénéfiques avec un renforcement de la solidarité et des initiatives communes.





Mathieu et Mélanie, heureux parents de Rafaël, 18 mois avaient tout prévu pour la naissance de leur deuxième bébé prévue le 12 avril. Même si la période de confinement n'arrangeait rien, la valise était prête, la garde de Rafaël organisée...

Naissance à Saint-Amant-Tallende : Ruben



Arnaud, Sylvain et Nicolas sont les trois pompiers volontaires qui sont intervenus lors de la naissance de Ruben. Ils étaient ce jour-là d'astreinte à domicile. Lors du trajet de la caserne au domicile de Mathieu et Mélanie ils ont eu l'information qu'aucune équipe médicale n'était disponible à ce moment-là. Donc aucune assistance et ils seraient donc les seuls à gérer, quoi qu'il arrive. A leur arrivée un travail d'équipe pour s'organiser autour de la maman. C'est Arnaud qui a « réceptionné » le bébé, posé les clamps au cordon ombilical et enfin proposé au papa de couper le cordon. Le bébé était là et a été posé sur sa maman.

Pour la naissance de Rafaël le début du travail avait commencé vers 16h30 et la naissance se faisait à minuit.

Alors ce dimanche 29 mars, quand Mélanie a eu les 1^{ères} contractions elle pensait avoir le temps de s'organiser comme lors de son 1^{er} accouchement et prendre la route tranquillement en direction de la maternité... Sauf que là elle perd les eaux et sent que le travail a déjà commencé et qu'il n'est plus temps de risquer ce trajet.

Alors que Mathieu avait peur de ne pas pouvoir assister à l'accouchement en cette période de crise sanitaire, le voilà qui doit appeler les pompiers, assister au mieux son épouse et demander aux voisins de s'occuper de Rafaël... et attendre les pompiers. Quinze minutes qui lui ont semblé interminables !!

A noter la chance d'être dans un village avec la caserne à proximité. Les pompiers sont arrivés très rapidement, ce qui a permis à Mathieu de relâcher un peu la pression, de partager la responsabilité, et ont aidé Mélanie dans ce beau travail.

On peut dire que l'accouchement s'est très bien passé. Les pompiers ont ensuite emmené la maman et le bébé à la maternité. Le papa a suivi en voiture. Et quelques jours après tout le monde était remis de toutes ces grandes émotions. Ruben se porte à merveille, sa maman aussi.

Les pompiers qui interviennent pour 80% de leurs sorties pour des opérations d'aide à la personne, ont toujours un sentiment particulier lorsqu'il s'agit d'une naissance. Sylvain durant ces 29 années de pompier volontaire est intervenu plusieurs fois pour des accouchements. C'était le 3^{ème} pour Arnaud qui était intervenu à domicile à la Roche Blanche et pour une maman qui accouchait dans sa voiture lors du trajet pour aller à la maternité. Pour Nicolas, étudiant, c'était sa première expérience.

Ces trois pompiers félicitent les parents et sont surtout très heureux de savoir que le bébé est en bonne santé.



Mathieu et Mélanie tiennent à remercier les voisins (Antonio, Maryse et Carla) qui se sont occupés de Rafaël et les trois pompiers qui sont intervenus avec une grande maîtrise et bienveillance.



La dernière naissance à Saint-Amant-Tallende datait du 22 Mars 2003 à 13h50. Il s'agissait également d'un bébé pressé de voir l'extérieur ! En effet, lorsque les pompiers sont arrivés au domicile de Félix et Carole, **Anaël** était déjà née. Félix s'est improvisé Sage-Femme et ce fut pour eux deux un moment fatigant,

stressant mais aussi magique et inoubliable. Le SAMU est venu car Anaël était prématurée de 15 jours. Dans la petite pièce où elle est née, il y avait sept pompiers, Carole, Félix et Anaël. Beaucoup de monde pour sa naissance. Elle a eu à l'époque les honneurs de La Montagne, une vraie Saint-Amantoise !



Collecte des Restos du Cœur

130 tonnes de denrées alimentaires ou d'hygiène ont été récoltées sur Clermont-Ferrand, soit 10 tonnes de moins que l'année passée.

Denis FOURNIER, responsable du centre des Restos du Cœur de Saint-Amant-Tallende s'est entouré de son équipe de bénévoles pour procéder à la collecte du 5 et 6 mars 2020. Plusieurs équipes présentes à l'entrée de grandes surfaces de la région, comme à La Roche Blanche, Veyre... mais aussi Tallende.

La collecte a permis de récolter 3,5 tonnes sur cette zone géographique. Ces denrées seront ensuite distribuées au local de Saint-Amant-Tallende aux familles ou personnes inscrites de Saint-Amant-Tallende mais aussi des villages voisins tels qu'Aydat, Plauzat, La Roche Blanche, Chanonat, Veyre... les jeudis, tous les 15 jours.

Ces denrées seront bien utiles car les demandes en ces périodes de crise sanitaire semblent augmenter. Les



demandes sont exprimées sur de l'alimentaire mais aussi produits d'hygiène. Le savon, le dentifrice, les serviettes hygiéniques, la lessive... sont autant de produits qui peuvent aussi faire le bonheur des inscrits.

Merci aux bénévoles et aux donateurs !

Don du sang



Il était prévu que l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles fasse la collecte de mi-avril sur la commune de Tallende. La salle n'étant pas très grande, de fait les mesures de distanciation étaient rendues impossibles, il a été décidé de changer pour la salle Jacques Pignol de Saint-Amant-Tallende.

La veille, des élus et des responsables de l'association ont organisé la salle de façon à concevoir un circuit, des zones d'attente où chaque personne pouvait être à distance des autres. Toutes ces mesures de sécurité ont permis à de nombreuses personnes de venir donner leur sang. L'association remercie ces gestes de solidarité.



INTER GÉNÉRATIONNEL VIVRE ENSEMBLE

CORONAVIRUS

Le mercredi 29 avril, Harumi VENTALON violoncelliste à l'orchestre d'Auvergne et voisine de Tallende a répondu favorablement à la demande de Nathalie GUILLOT en se rendant à l'EHPAD de Saint-Amant-Tallende pour y donner une représentation. Afin de respecter les gestes barrières et le confinement des résidents elle a joué sous les fenêtres. Certains résidents sont « descendus » pour avoir les 1^{ères} places, alors que d'autres sont restés aux fenêtres. Harumi a alterné son répertoire de morceaux très classiques et d'autres plus contemporains et entraînants. Karine, l'animatrice et l'ensemble de ses collègues ont veillé à ce qu'un maximum de résidents puisse en profiter. Ce fut pour eux un moment magique, une pause enchantée. **Nous remercions vivement Harumi du temps et de l'expertise qu'elle nous a consacré.**

SOLIDARITÉ

CULTURE

